



DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la Journée des Partenaires du vendredi 6 mars 2015

La Journée des Partenaires du vendredi 6 mars 2015 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence de Madame la Directrice Départementale.

La réunion a débuté par l'observation d'une minute de silence à la mémoire du Capitaine Daniel EKOUYA, Chef de la Brigade de Surveillance Aéroportuaire, décédé à Pointe-Noire le 3 mars 2015.

Après le rappel des sujets débattus au cours de la réunion précédente, les participants ont examiné les points suivants :

- **L'élargissement des horaires de travail en douane**

Le Colonel Gilbert MADOUKA, Divisionnaire de la Surveillance, a fait savoir qu'au niveau de CONGO TERMINAL, l'élargissement des horaires de travail en douane a eu pour conséquences :

- la baisse du niveau d'encombrement évalué en nombre de conteneurs ;
- la reconnaissance plus rapide des conteneurs.

Au niveau de la Brigade Scanner il a été constaté :

- la non augmentation du nombre de conteneurs scannés, du fait de la fermeture du GUD le samedi ;
- l'utilisation du scanner à plein rythme sans matière de travail, alors que ce temps devrait servir à la maintenance de l'équipement.

Devant ce constat et pour préserver l'outil de travail, le Colonel MADOUKA a suggéré que le samedi les activités de scanning s'arrêtent à 14H00, l'intervalle de 14H00 à 18H00 étant réservé à la maintenance. La Brigade Scanner et le Bureau COTECNA resteront ouverts jusqu'à 18H00.

Au cas où il y aurait des conteneurs à scanner entre 14H00 et 18H00, il faudrait en informer à temps la Brigade Scanner pour qu'elle prenne les dispositions requises.

C'est seulement à titre exceptionnel que la maintenance du scanner aura lieu le dimanche.

Le Colonel MADOUKA a suggéré que l'élargissement des horaires de travail puisse intégrer le GUD, à l'instar du Bureau principal Port et de la Brigade Scanner.

La Société CONGO TERMINAL pourrait aussi accroître sa contribution en réorganisant les délais de pause de 12 heures à 15 heures.

Des améliorations sont prévues avec la création d'une nouvelle zone de dépotage au niveau du Cercle civil, qui va assurément décongestionner l'actuelle Zone logistique.

- **La sécurisation des documents douaniers**

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA, Directeur Général de la Société INTERVISION, a fait savoir que la fraude documentaire s'étend à plusieurs documents mis en circulation par les commissionnaires en douane et que des dispositions doivent être prises pour les sécuriser. Il s'agit notamment du bulletin d'escorte et de l'état de chargement.

Madame la Directrice en a pris acte et a instruit le Service d'étudier la question et de faire des propositions concrètes.

- **L'usage de faux dans les dossiers relevant des tolérances administratives**

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA, Directeur Général de la Société INTERVISION, a évoqué l'usage de faux relevé dans un dossier de tolérance administrative traité par ladite Société, pour lequel la transaction a été remise directement à l'usager, sans que le commissionnaire en douane en soit tenu informé.

Le Colonel MADOUKA a demandé aux commissionnaires en douane de faire preuve de professionnalisme, en assumant pleinement le rôle qui leur incombe, de sorte que les usagers attendent leurs marchandises à domicile.

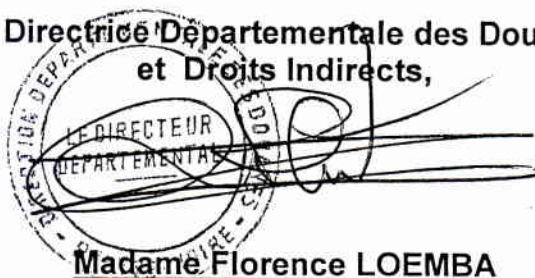
Il a invité les partenaires et le Service à redoubler de vigilance devant la recrudescence des faux documents déposés en douane.

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA a souhaité que tous les dossiers relevant des tolérances administratives soient obligatoirement examinés par Madame la Directrice Départementale, avant d'être soumis au SEPI.

Madame la Directrice en a pris acte. La question sera examinée par le Service.

Commencée à 9H05, la réunion a pris fin à 10H20.

**La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,**



LE DIRECTEUR
DÉPARTEMENTALE

Madame Florence LOEMBA